

Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,

LA PRESIDENTE,

- Vu** le code de l'Éducation, notamment ses articles L.712-2, L.712-3, D 719-4 et suivants ;
- Vu** le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection de la présidente de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 portant délégation à la Présidente,

DECIDE

Article 1

La décision concernant les tarifs des diplômes nationaux, des DU et DIU et des formations non diplômantes du collégium DEG pour l'année 2025/2026 est corrigée conformément à l'annexe jointe.

Article 2

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 3

Le directeur général des services ainsi que l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée à la Présidence, dans les locaux de la composante et publiée sur le site internet de l'Université.

Fait à Nancy, le 29 avril 2025



Hélène BOULANGER

Affiché à la Présidence et transmis au Recteur, Chancelier des Universités le

13 MAI 2025

TARIFICATION DES DU ET DIU DU COLLEGIUM DROIT, ECONOMIE, GESTION (DEG) POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026
Tous publics

Les apprenants doivent s'acquitter :

- 1-Des droits d'inscription en fonction du niveau de la formation, sauf la CVEC pour les publics relevant de la formation professionnelle continue
- 2-Des frais de formation dont le montant est fixé annuellement par l'Université de Lorraine (ci-dessous)

Si le tarif 2 n'est pas proposé, le tarif complet (tarif 1) s'applique. De la même manière, si le tarif 3 n'est pas proposé, le tarif 2 s'applique ou à défaut d'un tarif 2, le tarif complet (tarif 1) s'applique.

FRAIS DE FORMATION (en sus des droits d'inscription)								
Collégium	Composante	Diplôme (intitulé précis)	TARIF 1 Tarif complet 2025-2026	TARIF 2 Tarif pour public sans financement 2025-2026	TARIF3 Tarif pour public spécifique* 2025-2026	Total des heures de formation 2025-2026	Coût horaire (par défaut : tarif / nombre d'heures total) 2025-2026	Observations 2025-2026
DEG	FDSEG	DU Criminologie et Victimologie	2 500 €	850 €	200 €	100<nb><120	25<nb><20.83	Le tarif 3 concerne uniquement les étudiants en formation initiale
DEG	FDSEG	DU Droit de la Santé	2 500 €	815 €	200 €	100	25,00 €	Le tarif 3 concerne uniquement les étudiants en formation initiale

*public spécifique : à préciser dans la colonne "Observations" (exemple : étudiants déjà inscrits dans un autre diplôme de l'UL)